

# ecolo

**BRABANT WALLON**

## Programme jeunesse 2012



Photo (cc) Albert K Law

**Soutenir et impliquer les jeunes**

**Ecolo Brabant wallon**

Rue Charlemagne 6/201

1348 Louvain-la-Neuve

010/45.44.90 - 010/45.05.56

[ecolo.bw@ecolo.be](mailto:ecolo.bw@ecolo.be)

<http://www.brabant-wallon.regionale.ecolo.be>

## La méthodologie d'élaboration du programme :

Ecouter, proposer, innover

La régionale Ecolo du Brabant wallon a récemment lancé son processus de construction du programme politique pour les élections de 2012. Depuis quelques semaines, des groupes de travail se sont constitués pour élaborer des lignes programmatiques dans plusieurs domaines, à l'échelle du territoire du Brabant wallon. Dans ces secteurs identifiés comme prioritaires, les groupes vont rassembler des experts de la société civile et internes à Ecolo pour déterminer ensemble des objectifs ambitieux. Sept groupes sont constitués : développement territorial et logement, mobilité, environnement, cohésion sociale, enseignement et formation, jeunesse, petite enfance. Chacun de ces groupes est piloté par une personnalité qui, au sein d'Ecolo BW, possède une expérience importante dans une de ces matières. La méthode peut légèrement varier d'un groupe à l'autre, mais l'idée de base est la même : formuler des propositions, les confronter aux acteurs de terrain et faire ainsi évoluer notre programme vers un catalogue de mesures concrètes,现实istes et novatrices.

Le programme jeunesse que vous tenez dans les mains est donc issu d'une concertation sur plusieurs niveaux. Piloté par Christophe Cocu, le groupe de travail a rencontré des jeunes et des organisations de jeunesse du Brabant wallon et d'ailleurs, pour écouter les besoins et les demandes des acteurs de terrain et discuter des réponses à y apporter. Ensemble, nous avons produit un texte qui résume la vision d'Ecolo pour la jeunesse sur le territoire du Brabant wallon. Cette vision est indispensable pour l'avenir de tous.



## Les jeunes en Brabant wallon (et ailleurs) :

Une énergie sous-estimée

**La population de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) est très jeune. Aujourd'hui, plus d'un tiers de celle-ci a moins de 30 ans. En BW, la situation est à peu de choses près identique, avec près de 150 000 jeunes de moins de 30 ans, sur les 380 000 habitants qui vivent dans la province.**



**La politique de la jeunesse devrait donc constituer une priorité incontournable. Elle est pourtant généralement le parent pauvre des politiques et des programmes électoraux. Les communes et provinces développent un semblant de politique sportive et culturelle et négligent l'intérêt de la participation des jeunes aux décisions qui les concernent et à la vie de leur commune et de leur province en général. Le jeune est alors utilisé comme alibi politique, comme un consommateur d'activités plutôt qu'un acteur de son avenir. Souvent, la jeunesse est perçue comme une problématique, alors même que les jeunes sont porteurs de solutions...**

**Il est grand temps de changer les perspectives. Les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse ou les groupes de jeunes constitués sont des partenaires incontournables et à privilégier. Evidemment, il faut aussi tenir compte des jeunes qui ne participent pas (encore) aux activités qu'ils proposent et qui peuvent dès lors être touchés via l'école. De même, les jeunes qui se lancent dans la vie active rencontrent une série de difficultés, dont certaines sont particulièrement pressantes en Brabant wallon (logement, mobilité, etc.). En BW, l'étude des besoins sociaux a montré que la population âgée de 20 à 35 ans a une forte propension à émigrer vers les régions de Namur, Waremme ou Soignies. Le coût du logement explique en grande partie ce phénomène. Il s'ensuit un déséquilibre de la pyramide des âges, qui constitue un défi en termes de cohésion sociale.**

### FACE À CES CONSTATS, QUELLE POLITIQUE DE LA JEUNESSE VOULONS-NOUS ?

**Pour Ecolo, les politiques menées en matière de jeunesse doivent concerner tous les jeunes et viser :**

**Le bien-être :** en favorisant leur émancipation et en tenant compte des réels besoins des jeunes, particulièrement les plus démunis ainsi que ceux qui ne sont pas déjà engagés dans une organisation (maison de jeunes, club sportif, maison de quartier ...).

**L'autonomie :** permettre à chaque jeune d'être autonome et de s'émanciper. Les politiques doivent faire en sorte que les jeunes de la province puissent s'exprimer, se réunir, s'informer, se déplacer de façon autonome.

**La mixité :** afin de développer les liens sociaux et la solidarité entre jeunes et vis à vis de la population en général, il semble important d'encourager une certaine mixité tant sociale que d'âge, de sexe et d'origines culturelles. Dans ce but, les échanges intergénérationnels et interculturels dans les différents quartiers, dans les écoles, lors des activités extrascolaires, doivent être encouragés. La diversité et la mixité, quelles qu'elles soient, doivent être perçues comme une richesse.

A l'instar du Plan Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ecolo propose d'instaurer, dans chaque commune et dans chaque province, un processus concernant la jeunesse, similaire à celui de l'agenda 21. L'agenda 21 est une démarche par laquelle les institutions s'engagent à promouvoir le développement durable dans toutes leurs activités (logement, mobilité, économie, social, agriculture, etc.). Ici, c'est la jeunesse qui serait prise en compte dans toutes les politiques de la province et des communes.

Le plan jeunesse doit se pencher aussi bien sur les questions d'activités extrascolaires que sur les questions de mobilité, d'aménagement urbain, de sport, de culture, de consommation, de logement, etc. Pour chaque politique mise en oeuvre dans ces domaines, il doit poser la question de son impact spécifique sur la tranche d'âge concernée. Il doit prendre en compte les problématiques vécues tant par les plus jeunes que par les jeunes adultes entrant dans la vie active (soutien à la transition : logement, culture, emploi, crèches, etc.).

#### Axe 1 :

Encourager la participation de tous les jeunes dans toutes les décisions qui les concernent

*Loin de l'idée que les jeunes ne savent pas se prendre en charge, il s'agit au contraire de s'assurer qu'ils participent et soient consultés pour toutes les décisions qui les concernent. C'est d'ailleurs un droit qui leur est garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant.*

Ce qui implique, notamment :

- d'entamer, dès le début de la législature, la conception d'un plan jeunesse provincial en y associant les acteurs du réseau associatif jeune ;
- de créer un conseil consultatif des jeunes, composé de l'associatif jeune, représentatif de toutes les réalités des jeunes de la province, qui peut rendre un avis sur toutes les politiques qui concernent les jeunes, que ce soit d'initiative ou sur demande du conseil provincial, de consulter les jeunes pour toute décision concernant un projet d'aménagement urbain ou d'infrastructure qui les concerne ;
- de maintenir le conseil provincial de la jeunesse, pour autant qu'il soit adapté afin qu'il soit plus en phase avec la réalité de terrain des jeunes. Le consulter pour les vraies décisions qui concernent les jeunes ;
- d'associer les jeunes à l'élaboration des règlements d'utilisation des infrastructures ou des aménagements qui leur sont proposés ;
- de consulter les jeunes/acteurs de la jeunesse pour les décisions qui les concernent de manière large.



#### Axe 2 :

Inventorier, coordonner et se concerter avec le tissu associatif existant sur le territoire du BW

*Les associations de jeunes ou qui travaillent avec les jeunes sont des partenaires précieux pour leur expertise et leur connaissance de la réalité qu'ils côtoient quotidiennement. Ecolo entend soutenir ces acteurs incontournables dans leur travail de terrain.*

Ce qui implique, notamment :

- de favoriser la coordination des structures jeunesse sur le territoire provincial et communal. Par exemple, en leur facilitant l'organisation d'une activité commune ;
- de s'assurer, en lien avec les communautés et les associations actives sur le territoire, de l'existence et de la bonne coordination de services assurant le soutien et la prise en charge des jeunes en souffrance ou en décrochage (AMO, MJ, SAS, etc.) ;
- de considérer les associations de jeunesse comme de véritables partenaires des politiques de jeunesse ;
- de soutenir les structures locales de jeunesse qui permettent de faire le lien entre le temps de l'école et le temps familial, elles offrent un espace de socialisation dynamique et cadré pour les jeunes.

**Des activités et services existent pour les jeunes en Brabant wallon. Malheureusement, l'information ne circule pas correctement vers les jeunes et vers les acteurs de terrain.**

Par ailleurs, nous voulons dresser un état des lieux concernant l'offre, la demande, l'état des locaux, la disponibilité de ceux-ci, le matériel mis à leur disposition, etc. et veiller à ce que tous les jeunes aient accès à ces ressources quels que soient leur milieu socioculturel, origine, orientation sexuelle... C'est la toute première étape d'un travail qui vise à optimiser, développer et faire connaître les infrastructures et les activités offertes aux jeunes sur le territoire du BW.

Nous souhaitons notamment :

- faire connaître le centre de prêt de la province ;
- permettre l'accès aux installations provinciales et communales à tous les groupes de jeunes organisés ;
- porter une attention particulière à proposer gratuitement des salles de réunions pour les groupes de jeunes en démarche de projet ;
- favoriser et soutenir la formation initiale et continuée des animateurs et animatrices, qu'ils soient professionnels ou volontaires, notamment en envisageant une prise en charge du coût de la formation des animateurs volontaires de centres de vacances pour ceux qui la suivent ;
- encourager le développement de centres de vacances (notamment plaines de vacances et mouvements de jeunesse), d'organisations de jeunesse, de centres de jeunes et d'écoles de devoirs agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles via du soutien matériel, le prêt de locaux). En cas de besoins non ou insuffisamment rencontrés par des acteurs associatifs (comme par exemple dans des quartiers ou au bénéfice de publics particuliers), participer à leur mise en place ;
- veiller à ce qu'en matière de culture, les jeunes aient accès à la fois à une offre adaptée (démocratisation de la culture) et à la possibilité d'être eux-mêmes créateurs de culture (démocratie culturelle), via la mise à disposition de locaux d'exposition, de salles de répétition, etc..

### Axe 3 :

#### Développer une véritable politique d'accès des jeunes à l'information

**Nous pensons qu'il est indispensable de promouvoir une sensibilisation et une information sur des thématiques identifiées comme cruciales par les jeunes : sexualité, consommation d'alcool, citoyenneté et participation, utilisation du Web et des réseaux sociaux, consommation durable, réaction aux techniques publicitaires, etc.**

Il est possible d'agir en ce sens :

- en soutenant des initiatives associatives qui portent ces thématiques ;
- en proposant une offre de formations à la demande aux écoles de l'enseignement provincial. Les thématiques sont proposées par l'associatif, la province coordonne l'offre et la diffuse aux écoles et apporte un soutien financier aux écoles provinciales qui y ont recours ;
- en ce qui concerne la sexualité : mettre en place dans les écoles des campagnes de prévention sur les MST dès l'âge de 15 ans. Sensibiliser les jeunes à la problématique de l'identité sexuelle et à la discrimination qui y est associée ;
- en ce qui concerne la consommation d'alcool : mettre en place des campagnes de prévention dès la première secondaire afin d'enrayer la consommation d'alcool qui commence dès la fin des cours le vendredi après-midi.
- favoriser particulièrement l'accès aux activités sportives et culturelles durant cette plage horaire ;
- en ce qui concerne l'utilisation du Web : sensibiliser les jeunes à la problématique de la divulgation d'informations à caractère privé sur Internet et à la vérification des sources d'information ;
- En ce qui concerne la consommation durable : mettre en place une journée de formation dans les écoles mettant l'accent sur les enjeux environnementaux et la façon dont les jeunes peuvent agir en consommant de manière responsable.



- De plus, en matière d'éco-consommation, la province mettra en place une brochure visant à promouvoir des modes de consommation alternatifs :
  - ➡ Alimentation bio, locale et de saison ;
  - ➡ Mise à l'honneur du troc et de la vente de seconde-main ;
  - ➡ Dans les écoles de la province, promotion de repas issus de l'agriculture bio, développement de partenariats avec les producteurs locaux.

***Au-delà de la formation à ces thématiques importantes, nous souhaitons que les jeunes soient mieux informés sur les possibilités de loisirs et d'aides, ainsi que sur les structures d'encadrement de la jeunesse.***

Plusieurs mesures peuvent être envisagées :

- faire connaître plus largement les associations de jeunesse et les maisons des jeunes.
  - ➡ En soutenant l'associatif qui informe les jeunes
  - ➡ En initiant des villages d'information pour les jeunes
- informer sur les possibilités de loisirs (clubs sportifs, mouvements de jeunesse, maisons de jeunes, activités culturelles et festives, etc.) qui s'offrent aux jeunes dans le bassin de vie ;
- faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information ;
- permettre l'accès à une information centralisée sur les questions de formation/emploi, logement, AMO, citoyenneté, santé, etc. Il est donc nécessaire de créer un guichet unique « jeune » au niveau communal (en zone urbaine) ou supracommunal permettant aux jeunes de se lancer dans la vie avec les informations et les outils adéquats ;



#### Axe 4 :

Aider les jeunes à construire leurs repères et à s'insérer dans la vie active

*En Brabant wallon, peut-être plus qu'ailleurs en Belgique, il est difficile d'être jeune avec peu de moyens. En effet, tant les services que le logement y sont plus chers.*

#### 1. Mobilité

En Brabant wallon, l'offre de mobilité pour les jeunes reste inégale. Dans certaines zones et à certaines heures, il est très difficile de se déplacer autrement qu'en voiture. Qu'il s'agisse de suivre des cours, de faire du sport, d'aller à un concert ou au travail, les jeunes (et les autres) doivent pouvoir bouger sans dépendre de leurs parents ou amis. Par les transports en commun, le vélo, la marche à pied, le jeune apprend à être autonome et à se déplacer seul. Les déplacements à vélo ou à pied permettent également d'avoir une activité physique, ce qui est un plus pour la santé.

Nous souhaitons dès lors :

- permettre aux jeunes de se déplacer et d'avoir accès aux activités scolaires et extrascolaires ;
- encourager la mobilité douce auprès de la jeunesse doit être une priorité (via entre autres les plans de déplacements scolaires, des formations, des rangs à vélo, etc.). Afin d'inciter les jeunes à se déplacer autrement, il est important que les pouvoirs publics sensibilisent mais également investissent dans l'aménagement de leur territoire et de leurs voiries.
- apporter une attention particulière au développement de moyens alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements des jeunes en soirées et durant la nuit : transports en commun disponibles en soirée, Cambio, VAP, etc.



## 2. Accès au logement

Aujourd'hui, les jeunes entre 25 et 30 ans quittent le Brabant wallon pour s'installer là où la vie est moins chère. Pour remédier à l'émigration des jeunes en dehors du BW, il faut les aider à s'installer et à travailler dans le BW, notamment au début de leur vie active.

C'est pourquoi nous proposons la création de logements adaptés aux réalités de la jeunesse :

- Des logements de transition pour les jeunes. La mise à disposition de studios ou collocations organisées à loyer modéré, suivant un bail limité à 3 ou 5 ans, leur permettra de mettre toutes les chances de leur côté pour pouvoir plus tard s'installer dans le BW ;
- des logements kangourou. En soutenant la transformation des maisons unifamiliales, occupées par des personnes âgées ou seules. Le rez-de-chaussée étant occupé par le-la propriétaire , et les étages réservés par exemple à un jeune couple ou à une famille monoparentale. Cette proposition, dans le cadre de l'année européenne du vieillissement actif, a le mérite de proposer une politique transversale entre les générations.

En outre, une préoccupation particulière sera portée à ce que ces logements soient accessibles aux jeunes porteurs d'un handicap, que ce soient des personnes à mobilité réduite, ou des jeunes vivant un autre type de handicap. Notons enfin que pour être efficaces, ces mesures demandent une forte avancée dans la problématique de l'individualisation des droits sociaux, qui relève malheureusement du niveau fédéral. Une avancée que nous demandons depuis plusieurs années déjà.

## 3. Autres défis

Promouvoir les recours à l'éco-consommation, pour remédier à l'augmentation du coût de la vie, notamment en :

- soutenant les initiatives visant l'éco-consommation dans les écoles et dans l'associatif ;
- promouvant les initiatives de potagers collectifs gérés par les jeunes.

Axe transversal

C'est un automatisme chez certains : le jeune est parfois vu comme une source d'ennuis. Dans certains cas, des dispositifs destinés à l'éloigner sont même mis en place (les fameux mosquitos). Mais le plus souvent, le jeune est considéré comme une personne qu'il convient d'occuper à tout prix pour éviter qu'il ne cause des problèmes.



Pourtant, tous les adultes ont été jeunes un jour, et tous les jeunes deviendront adultes. Rendons leur la place qui leur revient dans la société. La perception du fossé qui sépare les générations est souvent exagérée, et peut être améliorée grâce à des actions simples, par exemple :

- la province, via le contrat cadre avec la télévision du Brabant Wallon TVCom, proposera une émission hebdomadaire réalisée par et pour les jeunes ;
- la province soutiendra les initiatives associatives visant une approche intergénérationnelle et mettant la mixité sociale et intergénérationnelle à l'honneur dans les quartiers.